

**LANGUES DES SIGNES
ET ÉPISTÉMOLOGIE DE LA LINGUISTIQUE :
SIMPLE AMÉNAGEMENT OU RUPTURE ?**

Christian Cuxac

*Université René Descartes (Paris V)
CNRS URA 1031*

Résumé : La prise en compte des langues des signes comme langues à part entière a résulté au départ de choix idéologiques effectués par le chercheur. Une fois cet objet intégré dans le champ scientifique de la linguistique, il n'en est pas pour autant homogène. Je tenterai de montrer, à partir des couples forme/substance, arbitraire/iconique, verbal/non-verbal, discret/continu, ainsi que des postulats d'indépendance des niveaux d'analyse et de double articulation, que l'objet langue des signes, en amont comme en aval, ne peut être le même, selon que le chercheur considère qu'une telle prise en compte s'accompagne d'un simple réaménagement notionnel, ou bien d'une révision globale des concepts fondateurs de la linguistique structurale.

Mots-clefs : Langues des signes, épistémologie de la linguistique, iconicité, canal visuel-gestuel.

J'illustrerai mon propos à partir du statut des unités de la langue des signes : sont-elles nécessairement des unités **discrètes** ou bien s'inscrivent-elles dans le **continu** ?

Si la réponse est oui à la première partie de la question, cela signifie que l'on va se focaliser sur ce que l'on peut appeler les unités standards de la langue ; le problème est que l'on évacue du même coup tout ce que j'ai appelé structures de grande iconicité, à savoir : les spécifications de taille et/ou de forme, les transferts situationnels, les transferts personnels, les doubles transferts, etc... (au sujet de ces termes, cf. Cuxac, 1996 et à paraître). Du même coup, on ampute les langue des signes de leur **originalité fonctionnelle** par rapport aux langues orales, c'est à dire de la possibilité fonctionnelle de montrer tout en disant (domaine du "comme ça"), et de montrer et faire comme si tout en disant. L'évacuation de ces sous-fonctions de la

fonction référentielle aboutit à ne pas remettre en question l'un des postulats de base de la linguistique structurale : **l'indépendance de la forme par rapport à la substance**.

Relativement à ce point, on insistera au contraire sur la quadridimensionnalité de la langue des signes, ainsi que sur la possibilité d'utiliser pertinemment l'espace et, dans le même ordre d'idées, sur l'économie (en fonction de la réception d'un message par le système visuel) que permet de réaliser la simultanéité d'informations hétérogènes en utilisant plusieurs paramètres concomitants dans la construction du sens. Il faut préciser que la notion de simultanéité = universel structural n'est pas triviale comme on peut le dire de la linéarité des langues orales, car les paramètres qui interviennent simultanément dans la construction du sens (gestes, mimique faciale, regard, etc...) sont spécialisés, quelles que soient les langues des signes, dans des grandes orientations sémantiques (signes = contenu de l'énoncé, mimique faciale = modes ou compléments de manière, regard = indication d'une opération de construction référentielle spécifique, réaction de l'interaction, etc...).

Ce point, en reprenant ce qui concerne la mimique permet de douter de la pertinence des notions de **verbal** et de **non-verbal** : en effet, le paradigme des expressions du visage qui accompagne, dans les activités de récit, les structures de transfert personnel sont assimilables à des compléments de manière dans une langue orale comme le français. En situation dialogique, les mimiques faciales indiquent le point de vue, l'état mental et l'état affectif du sujet énonciateur et pourraient, selon les classements de la linguistique structurale être traités comme des éléments non verbaux. Or, étant les mêmes que les premiers cités, il serait absurde de considérer les premiers comme verbaux, les seconds comme non-verbaux. Cela nous interroge donc sur la pertinence de cette opposition et, du même coup sur la question des frontières de ce qui est linguistique et de ce qui ne l'est pas, donc des frontières à accorder à l'objet d'investigation qu'est la langue.

La spatialisation et la simultanéité des relations sémantiques dans les différentes langues des signes induisent le caractère moléculaire des signes standards. Cette caractéristique des signes standards remet fondamentalement en question la **double articulation** des unités significatives comme condition pour qu'un objet puisse être considéré comme une langue.

En effet, les éléments hétérogènes (paramètres) qui entrent dans la composition d'un signe standard (emplacement, configuration, orientation, mouvement) peuvent dans de nombreux cas, être chacun porteur de sens et contribuer, indépendamment des autres à la construction du sens, selon un mode de spécialisation sémantique en atomes de sens (emplacement : locatif corporel, configuration : inclusion dans le procès de l'agent, du patient ou de l'instrumental, mouvement : aspects du procès, complexe orientation-emplacement-mouvement : indication des rôles actanciers).

Cette caractéristique moléculaire des signes standards qui est à la base des constructions métaphoriques et des images en langue des signes fait aussi douter de **l'indépendance des niveaux d'analyse**. Je fais l'hypothèse qu'une description exhaustive de la langue des signes française est possible en ne s'en tenant qu'à des considérations sémantiques (articulation cognitif-sémantique, à partir de l'hypothèse d'un ancrage perceptif du langage) et en se passant de concepts syntaxiques élaborés à des fins descriptives des langues orales : ainsi, le verbe est bien ce distributeur de rôles actanciers, sans avoir à être spécifié comme classe d'unités commutables spécialisées dans la fonction prédicative ; de la même manière, on se passe aisément de la notion de sujet syntaxique, de celle de diathèse, etc...

L'inclusion des langues des signes dans les différentes langues du monde passe, à mon avis, par un réexamen du couple **arbitraire/iconique** et par la réévaluation de la notion d'iconicité. En ce qui concerne l'arbitraire, on peut montrer que dans la réflexion saussurienne à ce propos, deux sens fort différents caractérisent ce même terme. L'un a à voir avec le lien de ressemblance formelle entre le signe, unité positive et le référent ; l'autre (arbitraire radical saussurien) sur la valeur différentielle des signes les uns par rapport aux autres, la notion de valeur étant suivie de l'élaboration conceptuelle nécessaire de signifiant/signifié.

On peut facilement montrer que cet arbitraire radical est en fait l'application d'une aptitude humaine au méta, indépendante de l'objet langue, et susceptible de s'appliquer à l'ensemble des faits sémiologiques humains. On peut ensuite démontrer, à partir d'exemples en langue des signes que l'iconicité n'est en aucun cas un blocage de cette aptitude au méta et que les unités standards de même que les éléments faisant partie des structures de grande iconicité peuvent, aussi bien que les signes non iconiques des langues orales fonctionner différemment : possibilité de constructions métaphoriques, homonymie, valeur différentielle en fonction du contexte, etc...

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cuxac, C., (1996), *Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes ; analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langues des signes française*, Thèse de Doctorat d'Etat, sous la direction de Monsieur le Professeur F. François, Université René Descartes, Paris V.
- Cuxac, C., (à paraître), *La langue des signes française : grande iconicité et références spécifiques*, Editions du CNRS, collection Sciences du Langage.